



CCCA-BTP

Le réseau de l'apprentissage BTP



Communiqué de presse - 31 janvier 2018

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL DANS L'APPRENTISSAGE BTP

Inscrire les apprentis dans un parcours de prévention tout au long de leur formation et améliorer la qualité de son management dans les CFA et entreprises formatrices

**Signature le 31 janvier 2018 entre le CCCA-BTP et l'OPPBTP
du renouvellement de la convention de partenariat pour la période 2018-2020**

Jean-Christophe REPON, président du CCCA-BTP (Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage du bâtiment et des travaux publics) et Frédéric REYNIER, président de l'OPPBTP (Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics), ont signé le 31 janvier 2018 le 2^e avenant pour la période 2018-2020 de leur convention de partenariat 2016-2020, qui s'inscrit dans le cadre de la politique des branches du BTP pour l'amélioration de la santé et sécurité au travail dans l'apprentissage BTP.

Ce partenariat de longue date associe les deux organismes du BTP à gouvernance paritaire autour de leur ADN commun : la formation et la prévention. L'apprentissage en santé et sécurité au travail vise le développement de compétences pour amener les apprentis du BTP à être capables, en particulier, d'identifier les dangers et d'analyser les risques auxquels ils peuvent être exposés dans leur travail, d'adopter individuellement et collectivement des attitudes préventives, de participer à la recherche de solutions efficaces et surtout applicables par eux-mêmes ; le facteur humain étant primordial en matière de sécurité.

Programme des actions 2018-2020

La convention de partenariat se traduit concrètement par la création et la reconduction d'actions conjointes opérationnelles, menées en direction des apprentis, des entreprises et des formateurs de CFA du BTP, pour améliorer les conditions de vie des jeunes et les sensibiliser à la prévention des risques professionnels dans leurs métiers. **Le renouvellement du partenariat s'appuie sur deux objectifs majeurs : inscrire les apprentis dans un parcours de prévention tout au long de leur formation et améliorer la qualité du management de la santé et sécurité au travail dans les CFA du BTP et les entreprises accueillant des apprentis en formation.**

► Inscrire les apprentis dans un parcours de prévention tout au long de leur formation

Accueil et sensibilisation

- **Déploiement de la campagne « 100 minutes pour la vie »** organisée par l'OPPBTP à destination des CFA du réseau de l'apprentissage BTP et inscription de cet événement dans le parcours santé et sécurité au travail des apprentis. 100 % des apprentis y participent au moins une fois pendant leur parcours de formation.

- **Constitution d'un groupe de réflexion** pour faire évoluer les « 100 minutes pour la vie » vers **un outil numérique plus innovant, intégrant des nouvelles méthodes pédagogiques, telles que réalité virtuelle, jeux vidéo**, avec possibilité d'utilisation *via* smartphones.
- **Mise à disposition et diffusion des fiches accueils santé et sécurité au travail** auprès des apprentis, des formateurs et des maîtres d'apprentissage (disponibles sur le site www.preventionbtp.fr et sur Net Parcours Alternance BTP).

Formation des apprentis

- **Diffusion de l'outil « Zoom chantiers »** *via* le site de l'OPPBTP, qui permet aux formateurs de construire et d'animer **des séquences de formation visant à développer chez les apprentis l'analyse des risques dans une situation professionnelle.**
- **Organisation de Journées techniques régionales** pour renforcer les compétences en prévention, notamment des formateurs d'enseignement professionnel, ainsi que pour **diffuser une culture de l'évaluation des risques auprès des apprentis**, *via* l'outil « Mon Doc Unique Prem's ».

Évaluation des apprentis

- **Promotion conjointe de l'outil numérique « Préven'quiz BTP »**, qui mesure les compétences acquises en santé et sécurité au travail, grâce à un quiz composé de 20 questions interrogeant les apprentis sur cinq grandes thématiques : travaux en hauteur, santé, organisation et environnement du poste de travail, postures et manutentions, risque routier.
- ▶ **Améliorer la qualité du management de la santé et sécurité au travail dans les CFA du BTP du réseau de l'apprentissage BTP et les entreprises formatrices d'apprentis**

Accompagnement des CFA

- **Présence des agences de l'OPPBTP auprès des Comités sociaux et Économiques (CSE)** et appui du CCCA-BTP pour maintenir **une mission santé et sécurité au sein des CFA du BTP.**
- **Continuité des démarches de progrès et d'accompagnement de l'outil PHARE** (démarche de mise en œuvre d'un processus d'amélioration continue de la santé et de la sécurité au travail pour les personnels des CFA), avec la proposition d'un diagnostic de prévention des risques par les agences de l'OPPBTP à tous les CFA du BTP réseau de l'apprentissage BTP.
- **Partenariat de l'OPPBTP pour le challenge d'idées Winnov'**, organisé par le CCCA-BTP, dans le cadre des projets liés à la prévention à l'amélioration de la santé et sécurité au travail.

Information des entreprises et des maîtres d'apprentissage accueillant des apprentis

- Promotion conjointe de l'outil « Mon Doc Unique Prem's » de l'OPPBTP auprès **des TPE du BTP pour leur permettre de réaliser l'évaluation de leurs risques.**
- Organisations systématiques par les agences de l'OPPBTP de **sessions collectives de formation des entreprises du BTP à l'utilisation de l'outil « Mon Doc Unique Pro »** dans les CFA.



Le CCCA-BTP, Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage du bâtiment et des travaux publics, est une association nationale, professionnelle et paritaire. Il met en œuvre la politique de formation professionnelle initiale aux métiers de la construction par l'apprentissage définie par les partenaires sociaux de

la branche. Le CCCA-BTP anime, coordonne et contribue au financement du réseau de l'apprentissage BTP, avec 118 CFA. Numéro un de l'apprentissage en France, le réseau des CFA du BTP (plus de 48 000 jeunes en formation dans près de 40 000 entreprises formatrices partenaires) est le partenaire formation privilégié des entreprises et des jeunes en formation professionnelle initiale et continue. Il présente une offre de formation dans 30 métiers du BTP, du CAP au diplôme d'ingénieur, propose des titres professionnels et des actions de formation continue sur-mesure. Les CFA du BTP affichent 83 % de réussite aux examens.

www.ccca-btp.fr | f : 3cabtp | @3cabtp



L'Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP) a pour mission de contribuer à la promotion de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles ainsi qu'à l'amélioration des

conditions de travail auprès des professionnels du bâtiment et des travaux publics.

Chaque année, les 332 collaborateurs accompagnent les entreprises avec des actions de conseil, de formation et d'information à travers :

- **15 900 actions, accompagnement et diagnostics de CONSEIL auprès de 8 800 entreprises**, à l'aide de services innovants : un outil d'évaluation des risques pratiques (Préval), une démarche et des solutions métier pour améliorer les conditions de travail (Démarche de progrès et Adapt BTP), ... et le site www.preventionbtp.fr pour évaluer les risques en quelques clics, effectuer le suivi de son personnel et de son matériel et s'informer grâce à de nombreux outils pratiques à télécharger.
- **La FORMATION de 18 000 professionnels du BTP** grâce à 67 stages adaptés aux entreprises, répertoriés dans le catalogue Vision ; des formations pour les maîtres d'apprentissage, les étudiants et les acteurs de la prévention ainsi qu'un accompagnement pour bâtir des plans de formation.
- **Des actions d'INFORMATION avec de multiples supports** comme le magazine Prévention BTP qui compte 100 000 lecteurs chaque mois ; la newsletter de Prévention BTP avec 32 500 abonnés ; des affiches, des mémentos, des fiches prévention, ... illustrés, en commande et téléchargeables sur le site ; 50 ouvrages et registres, 70 vidéos pédagogiques pour aiguïser son regard prévention ; des campagnes de communication nationales de sensibilisation (amiante, TMS, 100 minutes pour la vie, ...).

Passez simplement à la prévention avec l'OPPBTP - www.preventionbtp.fr !

Retrouvez toute l'information de la prévention sur oppbtp.com

Service de presse du CCCA-BTP : Campagne

Patricia Desmerger : 06 07 47 34 77 - 01 42 02 45 44 - patricia.desmerger@orange.fr
@patdesmerger - f : campagne-presse - in : fr.linkedin.com/in/patdesmerger

Service de presse de l'OPPBTP : CLC Communications - 01 42 93 04 04

Christelle Grelou : c.grelou@cllcom.com | Jessica Djaba : j.djaba@cllcom.com
Ingrid Jaunet : i.jaunet@cllcom.com

OPPBTP

Solange Delpech : 01 46 09 26 76 - solange.delpech@oppbtp.fr
Stéphanie Bigeon-Bienvenu : 01 46 09 26 54 - stephanie.bigeon.bienvenu@oppbtp.fr